



# Vos administrés ont droit à une bonne complémentaire santé

Être bien remboursé de leurs dépenses médicales est une préoccupation majeure de vos concitoyens. Pourtant, parmi les habitants de votre commune, certains ont une couverture santé minimum voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières. Vous avez aujourd'hui la possibilité de leur apporter une solution avec l'offre commerciale Assurance santé pour votre commune, à des prix négociés.

## 1 Quelles sont les attentes de vos concitoyens ?



Les frais de santé augmentent et la Sécurité sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être correctement remboursé des frais médicaux courants est une priorité pour tous.



La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer **une complémentaire santé à un tarif attractif** permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.



La complémentaire santé permet de se simplifier la vie au quotidien grâce au tiers-payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à leurs questions.

## 2 Quels sont les avantages de l'offre commerciale Assurance santé pour votre commune ?

- Vos administrés ont accès à une complémentaire santé **couvrant les besoins de chacun** en fonction de la formule choisie.
- Ils bénéficient d'un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).
- L'offre est **simple** et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

## 3 Quels sont les avantages pour la commune ?

- **Pas d'investissement financier** pour la commune.
- La santé : une **action sociale** essentielle de la commune.
- L'**accompagnement** d'un conseiller AXA qui connaît bien la commune.

## 4 Une offre pour les habitants de votre ville



### Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune c'est un socle avec 3 niveaux de garantie : Ma Santé 100 % Néo, Ma Santé 125 % Néo et Ma Santé 150 % Néo avec 3 modules optionnels, Hospitalisation, Optique-Dentaire, Confort. Des garanties qui couvrent les frais de santé essentiels : consultations, pharmacie, hospitalisation frais optiques et dentaires.



### Garantir un bon niveau de remboursement

- **Pour les dépenses courantes** : consultations chez les médecins généralistes ou spécialistes, médecine douce (ostéopathie, acupuncture, chiropractie), radiographies, médicaments...
- **Et les frais plus lourds** : prothèses dentaires, optique (verres et montures, lentilles même non prises en charge par la Sécurité sociale) et hospitalisation (chambre particulière, frais de séjour et de transport...)<sup>(1)</sup>.



### Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

Les seniors et les travailleurs non salariés bénéficient d'une réduction de 25 % sur les cotisations<sup>(2)</sup>. Avec AXA, la fidélité est reconnue : les remboursements augmentent avec le temps<sup>(3)</sup>.

(1) en fonction des formules et options choisies.

(2) 25 % de réduction à la souscription du contrat santé pour les TNS (Travailleurs Non Salariés) et les seniors de 60 ans et +, 15 % pour les autres administrés.

(3) Selon les clauses et conditions du contrat.

## 5 L'accompagnement d'un conseiller AXA de proximité



Implanté dans la commune.



Spécialiste de l'assurance des biens & des personnes.



Disponible pour mettre en place l'offre commerciale Santé communale.



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur [axa.fr](http://axa.fr)

AXA vous répond sur :

